

OCCIT'AVENIR LYCÉE À ÉNERGIE POSITIVE

ÉDUQUER À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
ET ÉNERGÉTIQUE DANS LES LYCÉES RÉGIONAUX

CONTEXTE

L'appel à projets « Occit'Avenir – Lycée à Énergie Positive » s'intègre dans la « Stratégie régionale pour l'essor de l'éducation à l'environnement et au développement durable en Occitanie » qui indique, comme objectif, « d'encourager et d'accompagner les lycées régionaux dans le développement de projets durables », tout autant que dans les politiques d'actions éducatives de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

BUT ET OBJECTIFS

Faire que chaque lycéen du territoire puisse comprendre et s'approprier les principes de la Transition Écologique et Énergétique régionale (TEE) et ses enjeux quotidiens en s'impliquant dans une démarche éducative concertée créée dans son lycée.

BÉNÉFICIAIRES

Lycées publics dépendant de l'Éducation nationale ou de l'Enseignement agricole ; lycées publics dépendant de l'Enseignement maritime ; EREA.

OBJECTIFS SYNTHÉTISÉS

Faire émerger des projets durables, provenant et portés par des lycées régionaux et des EREA, d'une durée de 3 ans, et associant la plus large diversité d'acteurs et de partenaires. Appuyer la mise en place d'actions innovantes d'éducation à la TEE tout au long de ces projets durables qui peuvent être de 2 formes :

- actions pluriannuelles (3 ans) mono thématiques ou pluri thématiques ;
- actions annuelles mono thématiques ou pluri thématiques pouvant être reconduites après un temps d'évaluation et de bilan les années suivantes.

Renforcer la gestion durable des problématiques environnementales des établissements participants.



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

THÉMATIQUES À EXPLORER DURANT LE PROJET

Chaque lycée choisit de 1 (minimum) à 4 thématiques (maximum) à aborder tout au long de son projet. Maîtrise des consommations d'électricité et de fluides / Sobriété énergétique / Tri, recyclage et valorisation des déchets / Alimentation de qualité et de proximité / Économie circulaire / Préservation de la ressource en eau / Préservation de la biodiversité régionale / Risques naturels (inondation, feu de forêt et submersion marine) / Écoconstruction / Eco-mobilité / Qualité de l'air / Santé environnement.

PUBLICS CIBLES

Lycéens / Étudiants / Autres catégories d'élèves / Agents techniques régionaux / Enseignants / Personnels de Direction / Personnels éducatifs / Personnels techniques / Personnels de santé / Personnels administratifs / Parents d'élèves / Publics locaux se situant près du lycée.

ACCOMPAGNEMENT PAR LA RÉGION OCCITANIE DES PROJETS RETENUS

Une seule subvention de fonctionnement spécifique est accordée par la Région pour chaque dossier retenu durant toute la durée du projet et devant servir exclusivement au financement d'actions éducatives.

Cette subvention peut représenter jusqu'à 80 % du coût de fonctionnement global de chaque projet (20 % d'autofinancement minimum étant demandé pour chaque projet).

La subvention régionale est plafonnée à 12 000 € par lycée.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Chaque lycée régional et chaque EREA peut télécharger le règlement de l'appel à projets et le dossier de candidature sur laregion.fr/lycee-a-energie-positive

Chaque lycée peut compléter et faire parvenir un seul dossier de candidature à la Région Occitanie.

CALENDRIER

Dossiers à déposer jusqu'au 31 mars 2019 >>>> Annonce des lycées retenus en juin 2019 >>>> Démarrage projets programmés septembre 2019

Yann ABONNEAU

Chargé de projets EEDD - Unité EEDD - Direction de la Transition Écologique et Énergétique | yann.abonneau@laregion.fr

HÔTEL DE RÉGION

Toulouse

Montpellier

22, bd du Maréchal Juin - 31406 Toulouse cedex 9 - 05 61 33 50 50

201, av. de la Pompignane - 34064 Montpellier cedex 2 - 04 67 22 80 00

 @occitanie | laregion.fr



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée